

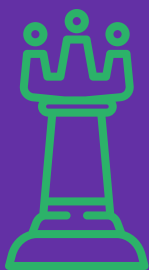
Institut Français
des Experts-Comptables
et des Commissaires
aux Comptes



L'IFEC, L'ESSENTIEL À VOTRE SERVICE



Édition 2025



SOMMAIRE

- 3 L'édito du Président de L'IFEC
- 5 Les valeurs de l'IFEC et son ADN
- 6 Un syndicat qui fait la différence
- 7 Le bureau de l'IFEC
- 8 Le Bureau national IFEC
- 10 Les commissions de l'IFEC
- 15 La carte de France des sections IFEC
- 16 Les Présidents de section
- 20 La défense de la profession
- 21 La délégation patronale & Infores
- 22 L'assistance juridique & sociale
- 23 La formation
- 24 Les actions IFEC
- 26 La Cavec

Accédez directement
au site web de l'IFEC



L'IFEC, L'ESSENTIEL À VOTRE SERVICE
est édité par l'Institut Français des Experts-Comptables
et des Commissaires aux Comptes
139, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris

Tél. 01 42 56 49 67

E-mail ifec@ifec.fr

Site internet www.ifec.fr

Directeur de la publication Florent Burtin

Rédacteur en chef Jérôme Maleski

Responsable des publications
Florence Davoust

Conception et réalisation Gaëlle Tissier

Photos IFEC, Aurélie Coudière, Sophie Palmier, Freepik

Imprimeur : YD PRINT - JUIN 2025

Dans un contexte géopolitique tendu et de révolutions technologiques et réglementaires aux portes de nos professions, l'année 2025 a démarré sur les chapeaux de roues.

Il est plus que jamais important de rester attentif aux évolutions pour défendre au mieux nos intérêts, promouvoir nos missions, accompagner les professionnels expérimentés comme les jeunes entrants.

A l'IFEC, nous développons toutes les actions en ce sens et nous proposons de nombreuses rencontres pour partager, échanger et agir d'une même voix pour que tous les acteurs de notre monde continuent de nous placer comme un maillon essentiel de l'économie.

A mes côtés, Célia MERO, Kristell DI-CHARRY, Carole CHERRIER et Guillaume UFFERTE, Vice-Présidents de l'IFEC, Michel JOLLY, notre trésorier, Jérôme MALESKI, Secrétaire Général et son équipe, sont les moteurs de cette dynamique.

Nous suivons invariablement les sujets qui nous occupent tels que la facturation électronique, la directive OMNIBUS, les nouvelles règles et normes, la fiscalité, la gestion de patrimoine, les défis RH de la profession, l'innovation, notamment via les tests des logiciels de nombreux éditeurs et bien d'autres sujets à venir.

Nous sommes fiers du renouvellement de notre certification QUALIOP1 de l'IFEC Formation et nous renforçons nos actions de formation au bénéfice de tous, sur tout le territoire, en présentiel et en distanciel.



Florent Burtin,
Président National de l'IFEC

TARIFS ADHÉSION 2025

Des formules adaptées à toutes les formes d'exercice



ADHÉSION SOLO

Je suis le premier adhérent de mon cabinet

TARIF BIENVENUE : 250 € HT

1^{ère} année d'adhésion à l'IFEC

Offre de bienvenue applicable à toute personne physique adhérant à l'IFEC pour la première année.

Adhésion 2025 valable jusqu'au 31/12/2025.

INSCRIPTION SOLO À PARTIR DE LA SECONDE ANNÉE

• CABINET SOLO : 450 € HT

1 associé unique et moins de 5 salariés

• CABINET PLURIEL : 800 € HT

Cabinet avec plusieurs associés dont je serai le seul adhérent et/ou avec plus de 5 salariés

ADHÉSION PLURIELLE

Un membre de mon cabinet est déjà inscrit (cf. inscription solo)

• 2ND ASSOCIÉ INSCRIT ET LES SUIVANTS : 400 € HT

Au moins l'un de vos associés est adhérent IFEC au tarif « adhérent solo ».

(Mais n'implique pas que tous les associés du cabinet soient adhérents).

• REMISE EXCEPTIONNELLE : de 150 € HT

par adhérent (à partir du 2nd associé) si tous les associés du cabinet deviennent adhérents.

ADHÉSION STAGIAIRE, MÉMORIALISTE ET JEUNE INSCRIT EN CABINET SOLO OU PLURIEL

• JEUNE INSCRIT : 250 € HT

Inscrit depuis moins de 5 ans à l'OEC ou à la CNCC
Date d'inscription postérieure au 01/01/2020.

• MÉMORIALISTE OU STAGIAIRE : 33,33 € HT

ADHÉRENT DE L'ANECs OU DU CJEC (CABINET SOLO OU PLURIEL)

Je suis adhérent du CJEC, adhérent de l'ANECs, mémorialiste ou stagiaire.

• ADHÉRENT DE L'ANECs : GRATUIT

Pour bénéficier de la gratuité au titre d'une adhésion à l'ANECs vous devez nous adresser une copie de votre carte d'adhérent ANECs à jour de cotisation au moment de votre demande d'adhésion à l'IFEC.

• ADHÉRENT DU CJEC : GRATUIT

1^{ère} et 2^e année

Pour bénéficier de la gratuité au titre d'une adhésion au CJEC en 1^{ère} ou 2^e année vous devez adresser votre demande d'adhésion directement au CJEC. L'adhésion via le CJEC est valable un an à partir de la date d'enregistrement de votre adhésion par le CJEC.

• ADHÉRENT DU CJEC 3^E ANNÉE ET SUIVANTES : 40 €

Pour bénéficier du tarif réduit au titre d'une adhésion au CJEC en 3^e année ou plus, vous devez adresser votre demande d'adhésion et votre règlement directement au CJEC. L'adhésion via le CJEC est valable un an à partir de la date d'enregistrement de votre adhésion par le CJEC. Le CJEC applique systématiquement 40 € quel que soit le taux de TVA qui s'applique à votre cotisation.

ADHÉSION RETRAITÉ ET PROFESSIONNEL EXERÇANT À L'ÉTRANGER : 150 € HT



L'IFEC, C'EST...

Un syndicat qui assure la défense des professionnels et les soutient au quotidien. L'IFEC contribue à la promotion d'une profession forte, respectée et unie.

→ UN ADN FORT !

L'ADN de l'IFEC est structuré autour de **quatre piliers** :



→ DES VALEURS

L'ECOUTE
L'ACCOMPAGNEMENT
LA CONFRATERNITE
LA PROXIMITE
L'ENGAGEMENT
L'INNOVATION
LA CONVIVIALITE

63 ans d'histoire et d'expérience
27 sections régionales
8 commissions
20 membres au Bureau National
9 permanents
8 000 heures de formation par an
4 000 adhérents :

- 49 % de cabinets de moins de 10 salariés,
- 37 % de cabinets entre 10 et 50 salariés,
- 6 % de cabinets entre 50 et 100 salariés,
- 8 % de cabinets de plus de 100 salariés.

ADHÉRER À L'IFEC, C'EST BÉNÉFICIER...



→ De la **défense des consœurs et des confrères** -convention collective, délégation patronale, instances gouvernementales-,



→ D'un **accompagnement** dans le développement des cabinets -avec des experts dans nos conférences, salons, séminaires, afterwork, mardis de l'IFEC, Congrès etc-,



→ D'une **aide juridique et sociale** personnalisée et adaptée aux pratiques des cabinets,



→ D'un **audit social** sur rendez-vous à des tarifs préférentiels,



→ De **formations** en cohérence avec l'actualité de la profession certifiées QUALIOPI,



→ Des **tarifs préférentiels** sur les formations et les manifestations et la gratuité de nos publications -circulaires, flashes, newsletters, fil presse etc-,



→ Du **partage et de la convivialité** d'une communauté IFEC sur tout le territoire, à travers ses 27 sections régionales !

Pour adhérer, flashez ICI :



Un syndicat qui fait la différence

L'expérience

L'IFEC, Institut Français des Experts-Comptables et des Commissaires aux Comptes, créé en 1962, est le syndicat patronal historique de la profession comptable et le premier syndicat de France.

La confiance des adhérents et une implantation territoriale ancrée

L'IFEC est le syndicat qui fédère le plus d'adhérents, avec près de 4 000 cotisants, répartis dans 27 sections régionales, regroupant les professionnels diplômés et représentant tous les modes d'exercice de la profession d'Expert-Comptable et de Commissaire aux Comptes, des cabinets de toutes les tailles. L'IFEC propose des adhésions à des tarifs attractifs et personnalisés.

Le positionnement dans les instances

L'IFEC a remporté en 2024 les élections à la fois de la CNCC, avec Philippe VINCENT, et celles du CNOEC, avec notre binôme Damien CHARRIER et Florent BURTIN. L'IFEC est également largement représenté dans les CROEC (10 Présidences sur 18) et dans les CRCC (10 Présidences sur 17).

La force de l'influence

L'IFEC est une véritable force de proposition et d'innovation au service d'une profession forte, unie et respectée, engagé aux côtés des entreprises et de l'économie. Il s'est illustré à de nombreuses reprises dans la défense des professionnels, que ce soit sur les sujets de l'indépendance, du PAS, de la réforme des retraites, de la réglementation de la profession ou encore de la mise en œuvre de la facturation électronique.

L'IFEC s'est opposé avec fermeté au projet de réalisation des bulletins de paie par les URSSAF. Il s'est également engagé en faveur de l'intégration de la RSE et de la durabilité sociale dans les cabinets et auprès de leurs clients.

Par ailleurs, l'IFEC a soutenu activement le dispositif « soutien aux CAC », visant à indemniser les commissaires aux comptes après le relèvement des seuils. Il a su faire entendre la voix de la profession auprès du Gouvernement pour demander des aides en faveur des entreprises pendant la crise sanitaire.

Des relations de confiance avec les instances

L'IFEC entretient de bonnes relations avec les ministères passés et actuels, notamment avec Bercy. Sur de nombreux sujets, l'IFEC est partenaire de la CPME, comme du MEDEF, mais aussi de la CAVEC. Le dialogue instauré depuis des années permet un échange actif et convivial.

La participation active dans les instances de dialogue social

L'IFEC joue un rôle central dans la négociation de la Convention collective et la défense des intérêts de ses membres. À ce titre, il dispose de toute la légitimité pour proposer à ses adhérents un service de conseil en matière sociale, tant sur le droit du travail que sur la convention collective de branche.



Nous construisons nos positions syndicales en étant force de propositions et en tenant compte de tous les modes d'exercice de nos professions.

Nous ne travaillons pas nos propositions au travers d'un prisme unique d'opposition systématique à une catégorie de professionnels. Nous sommes pour une profession unie et des positions de places efficaces et majoritaires.

Nos valeurs incluent le respect de l'individu et des opinions de toutes et tous.

Florent BURTIN

Le Bureau de l'IFEC

L'IFEC est situé au
139 rue du Faubourg Saint-Honoré, PARIS 8

Tel. 01 42 56 49 67
Web : www.ifec.fr



Jérôme MALESKI,
secrétaire général de l'IFEC,
est à votre écoute.

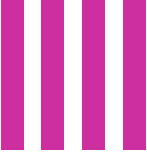
« Lyonnais d'origine, après plusieurs expériences professionnelles dans les secteurs public et privé, c'est avec un grand plaisir que j'ai rejoint les équipes de l'IFEC début février 2025.

J'ai notamment été Assistant parlementaire durant 10 ans, Chef de cabinet du Président de la Région Rhône Alpes pendant près de six ans, puis Conseiller stratégique dans un groupe de promotion immobilière. Je suis également Président de l'association LAHSO, association qui accompagne les personnes en réinsertion sociale. »

Contact : jmaleski@ifec.fr

D'autres contacts utiles :

- Le service formation : formation@ifec.fr
- Le service juridique : juridique@ifec.fr
- Le service adhésion : ryahiatene@ifec.fr
- Le service comptabilité : compta@ifec.fr



Le Bureau national de l'IFEC



Florent BURTIN

Président national
de l'IFEC
Paris Ile De France



Célia MERO

Vice-Présidente
Centre Val de Loire



Carole CHERRIER

Vice-Présidente
Grand Est



Guillaume UFFERTE

Vice-Président
Nouvelle Aquitaine



Kristell DICHARRY

Vice-Présidente
Bretagne



Michel JOLLY

Trésorier
Paris Ile De France



Isabelle SAPET

Paris Ile De France



Pierre-Alain BARTHELEMY

Bourgogne Franche Comté



Fabrice BARBIER

Paris Ile De France



Yann BENCHORA

Toulouse Midi Pyrénées





Pierrick CHAUVIN

Paris Ile De France



Jean-Marc JAUMOUILLE

Rhône Alpes



François-Gérard MONDI

Paris Ile De France



Laurent ODOBEZ

Paris Ile De France



Yannick OLLIVIER

Normandie



Thierry ONNO

Normandie



Guillaume RONCO

Bretagne



Dany SEBIRE

Normandie



Justine THIBAUT

Occitanie



Luc WILLIAMSON

Rhône Alpes

Les Commissions de l'IFEC

LA COMMISSION FISCALE ET PATRIMONIALE



Président
Guillaume UFFERTE

La commission se donne pour objectif d'amener l'expert-comptable à devenir le référent patrimonial du chef d'entreprise. Les séminaires, le Congrès, les webinaires, les cursus de formation tel que le Certificat Expert-comptable patrimoine, les Rencontres du Conseil Patrimonial sont autant d'outils pertinents pour initier et acquérir la compétence, développer son réseau, gagner en visibilité et créer un pôle dans le cabinet pour devenir expert-comptable patrimonial.

En matière de fiscalité, notre réseau d'experts assure une veille permanente qui a pour ambition de nous accompagner face aux évolutions de la réglementation et cela afin de sécuriser nos activités et nos interventions auprès de nos clients. La commission se saisit également des sujets qui touchent à la prérogative afin de représenter les professionnels que nous sommes et de nous défendre vis-à-vis des parties prenantes de l'écosystème économique.



LA COMMISSION AUDIT



Présidente
Kristell DICHARRY

La commission Audit accompagne les commissaires aux comptes dans leurs missions par le biais de formations, de conférences et d'outils pragmatiques. Elle aide les consoeurs et les confrères à s'approprier les nouvelles missions, notamment en matière de durabilité. Elle organise une veille pour anticiper l'évolution du métier de l'audit et les nouveaux champs d'intervention pour les auditeurs. Cette commission contribue à la politique de défense des missions pour les CAC et participe à l'attractivité du métier par le biais d'actions dédiées auprès des jeunes.



LA COMMISSION INNOVATION



Président
Nicolas BOLLÉ

La commission Innovation a pour vocation d'assurer une veille des outils et pratiques innovantes, tant pour nos cabinets que nos clients. Notre objectif est de renforcer cette veille et de l'élargir au-delà des outils comptables. La commission propose notamment d'intégrer de nouveaux cabinets au sein de son club des testeurs de logiciels pour développer les avis et permettre d'affiner les choix des cabinets.



LA COMMISSION DES CABINETS MONO ET DUO ASSOCIÉS



Présidente
Célia MÉRO

L'IFEC propose aux cabinets mono et duo associés une attention particulière en raison de leurs besoins spécifiques d'accompagnement. Pour ce faire, l'IFEC crée un club « CEFIbyIFEC » à leur attention. N'hésitez pas à nous contacter : ifec@ifec.fr





Les Commissions de l'IFEC

LA COMMISSION ATTRACTIVITÉ



Président
Pierrick CHAUVIN

Afin d'attirer de nouveaux talents au sein de nos cabinets, la commission Attractivité a pour objectifs de promouvoir nos deux professions, de favoriser l'intégration de nouveaux talents et de les séduire pour les retenir, d'accompagner nos collaborateurs vers le DEC/CAFCAC et leurs premières années d'exercice. Ces objectifs seront atteints avec les autres commissions, de manière transverse, mais aussi en étroite collaboration avec le CJEC.

LA COMMISSION RH



Présidente
Célia MÉRO

Les objectifs de la commission RH sont d'accompagner les dirigeants et les collaborateurs dans la transition numérique, la formation et l'appropriation des nouveaux outils, de remettre la qualité de vie au travail au centre de la stratégie de développement de nos cabinets, de fournir aux dirigeants de cabinet les éléments essentiels à la gestion de l'emploi et des compétences ainsi que des formations en management, en protection sociale, etc. La commission suit également les travaux de la délégation patronale en matière de convention collective.



LA COMMISSION FORMATION



Président
Guillaume UFFERTE

L'IFEC Formation, sous le nom d'IFOR, a pour vocation de proposer une offre de formation diversifiée, ciblée et d'actualité. Une offre en évolution continue qui répond tant aux enjeux métier de nos cabinets (comptabilité, fiscalité, social, juridique, patrimonial ou encore audit) qu'à ceux de chef d'entreprise (marketing, marque-employeur, durabilité). Il s'agit de formations accessibles sous différents formats : présentiel, visio-conférence, mixte à effectuer en inter ou en intra dans les locaux des cabinets. Les formations donnent lieu à une attestation de présence. Les tarifs des formations sont conditionnés au statut du participant : adhérent IFEC, adhérent ANECS/CJEC...



LA COMMISSION DU CHIFFRE ET DU SPORT



Président
Jacques SPINELLI

La commission du Chiffre et du Sport est dédiée aux cabinets dont les clients évoluent dans la sphère du sport : fédérations, ligues, associations, clubs dont les acteurs sont multiples tels que les dirigeants, sportifs professionnels ou amateurs, entraîneurs, agents sportifs, de marque, bénévoles... qu'ils soient dans des structures à but lucratif ou non. Notre profession est également présente au sein des Directions nationales de Contrôle de gestion (DNCG) des fédérations. Les réglementations fiscales et sociales étant spécifiques, la commission accompagne les cabinets concernés par une juste réponse concernant leurs évolutions. Elle organise des formations à cet effet. Cette commission permet de réunir les consoeurs et les confrères concernés par cette activité pour échanger et partager leurs expériences ; elle crée par ailleurs des liens avec des organismes ou institutions du monde du sport pour promouvoir la profession. Enfin, elle peut négocier des tarifs auprès des prestataires et participer à des événements sportifs et festifs.



PROTECTION SOCIALE RETRAITE ÉPARGNE DE L'ENTREPRENEUR

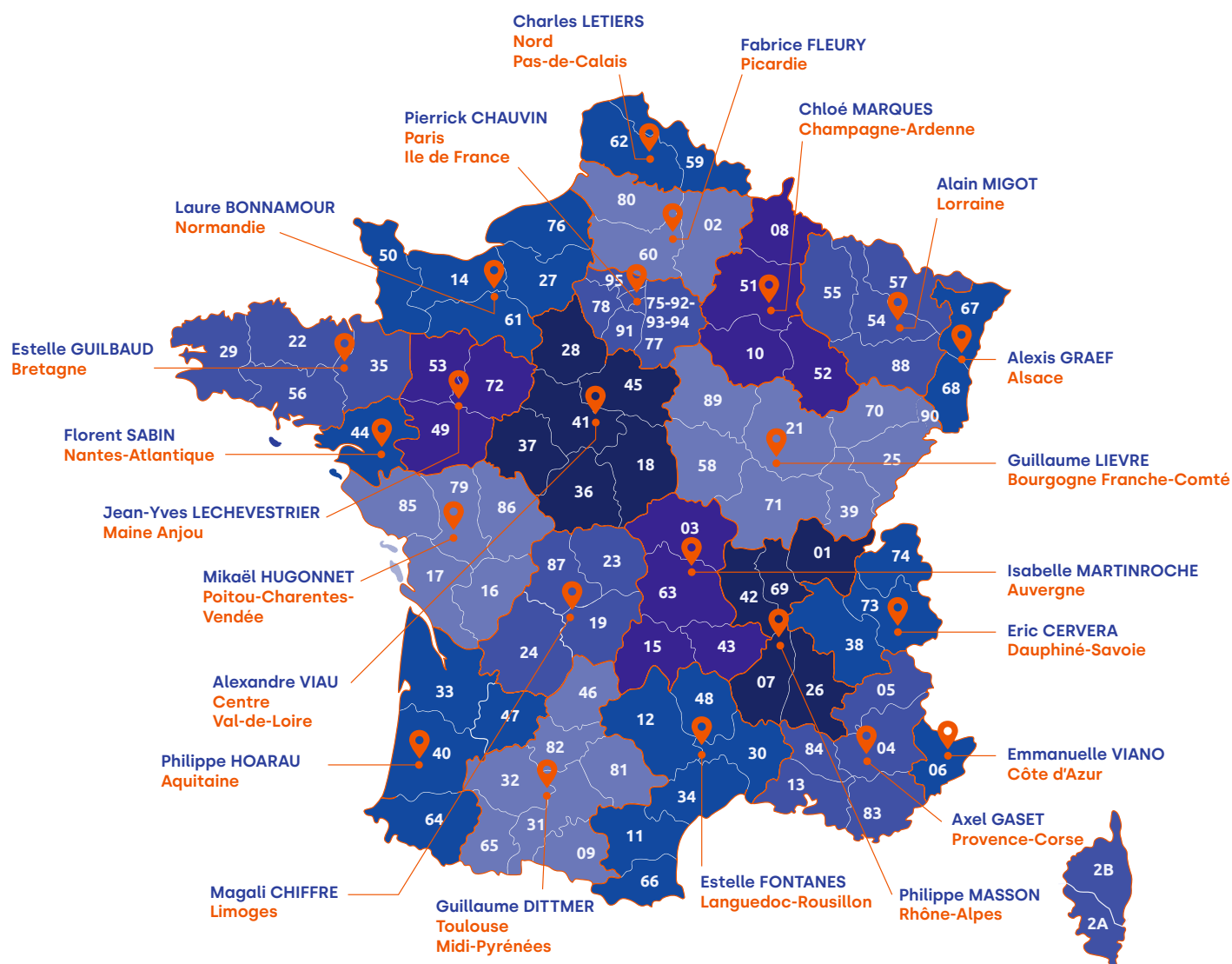
“
Avec le conseil de
votre expert-comptable.
”

(aprei
AGISSONS POUR L'ENTREPRENEURIAT INDIVIDUEL

Créée en 1994 par la Profession Comptable, l'association compte plus de 12 000 adhérents. Elle a pour vocation de promouvoir l'entrepreneuriat individuel et de mettre en oeuvre des solutions de protection sociale et de placements, en faveur du chef d'entreprise, conseillées par les experts-comptables.

Pour toute information : contact@aprei.fr - Tél : 01 42 56 83 07
APREI - 139, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS

La carte de France des sections IFEC



Fabien CHAGAS DOS SANTOS
Guadeloupe

Chantal REPOS
Guyane

Fabrice MARRAUD-des GROTTEs
(Trésorier) - Martinique

Isabelle CHEVREUIL
Mayotte

Laetitia CHANE YAN NAM
La Réunion



Les Présidents de section



Alexis GRAEF
Alsace
Strasbourg
alexis@mr-gestion.com



Philippe HOARAU
Aquitaine
aquitaine@ifec.fr



Isabelle MARTIN-ROCHE
Auvergne
Enval
auvergne@ifec.fr



Guillaume LIEVRE
Bourgogne Franche Comté
Dijon
bourgogne-franche-comte@ifec.fr



Estelle GUILBAUD
Bretagne
Dinan
bretagne@ifec.fr



Chloé MARQUES
Champagne Ardenne
Sezanne
champagneardenne@ifec.fr



Alexandre VIAU
Centre Val-de-Loire
Chambray lès Tours
centrevaleloire@ifec.fr

**« Ma préoccupation :
Agir au plus près des
enjeux des confrères et
consœurs de la région. »**

Isabelle MARTINROCHE

**« Pour une profession unie
dans l'intérêt de tous ! »**

Alexis GRAEF

**« Notre objectif est
de maintenir un IFEC
fort au sein de
la Bretagne. »**

Estelle GUILBAUD

**« Fédérer, défendre et innover
pour les experts-comptables »**

Alexandre VIAU



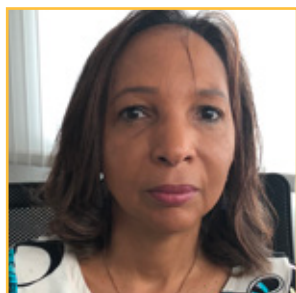
Emmanuelle VIANO
Côte d'Azur
Nice
eviano@gfe06.com



Eric CERVERA
Dauphiné-Savoie
dauphine-savoie@ifec.fr



Fabien CHAGAS DOS SANTOS
Guadeloupe
Baie Mahault
guadeloupe@ifec.fr



Chantal REPOS
Guyane
guyane@ifec.fr



Fabrice MARRAUD-des GROTTEs (Trésorier)
Martinique
martinique@ifec.fr



Laetitia CHANE YAN NAM
La Réunion
reunion@ifec.fr

« Notre section IFEC Bourgogne Franche-Comté s'engage à promouvoir une profession moderne, dynamique et ouverte, en valorisant l'attractivité de notre territoire, reconnu pour ses richesses économiques et ses terroirs viticoles d'exception. Nous accompagnons les jeunes confrères dans leur installation, en cultivant un esprit de proximité, d'innovation et de transmission, à l'image de notre région. »

Guillaume LIEVRE

« Ensemble, plus fort ! »

Fabien CHAGAS DOS SANTOS

Les Présidents de section



Estelle FONTANES
Languedoc Roussillon
Nîmes
languedoc-roussillon@ifec.fr



Magali CHIFFRE
Limoges
limoges@ifec.fr



Alain MIGOT
Lorraine
Nancy
lorraine@ifec.fr



Jean-Yves LECHEVESTRIER
Maine-Anjou
maine-anjou@ifec.fr



Isabelle CHEVREUIL
Mayotte
mayotte@ifec.fr



Florent SABIN
Nantes Atlantique
Nantes
florent.sabin@bacaudit-
conseil.fr



Charles LETIERS
Nord Pas-de-Calais
La Madeleine
nordpasdecalsais@ifec.fr

« La section IFEC Nantes Atlantique a pour vocation de favoriser les échanges entre consœurs et confrères, de créer des contacts utiles, de partager des outils concrets pour la profession, et de susciter des échanges techniques enrichissants en rencontrant des professionnels susceptibles d'apporter des solutions utiles à nos clients. »

Florent SABIN

« L'objectif de nos actions en région est de fédérer les confrères autour de la formation et d'événements conviviaux »

Charles LETIERS



Laure BONNAMOUR
Normandie
Caen
normandie@ifec.fr



Pierrick CHAUVIN
Paris Ile-de-France
Levallois-Perret
paris-idf@ifec.fr



Fabrice FLEURY
Picardie
picardie@ifec.fr



Mikaël HUGONNET
Poitou-Charentes-Vendée
poitou-charentes-vendee@ifec.fr



Axel GASET VEINARD
Provence-Corse
Saint-Maximin
provence-corse@ifec.fr



Philippe MASSON
Rhône-Alpes
Vienne
phmasson@gmail.com



Guillaume DITTMER
Toulouse Midi-Pyrénées
toulouse-midipyrenees@ifec.fr

« Convivialité, inspiration et veille sont au cœur de l'IFEC Normandie. »

Laure BONNAMOUR

« S'engager pour représenter la diversité des points de vue dans chacun des territoires ! »

Axel GASET VEINARD

« Soutenir et servir tous les confrères en AURA, sur tous les territoires, quel que soit leur mode d'exercice »

Philippe MASSON

La défense de la profession

L'IFEC est né le 2 mai 1962 de la fusion de la Compagnie Nationale des Experts-Comptables et de la Chambre des Experts-Comptables Diplômés. Syndicat professionnel, les statuts de l'IFEC déposés à la préfecture de Paris sont régis par les articles L.2131-1 et suivants du Code du travail.

LES OBJECTIFS DE L'IFEC



Défendre

Le syndicat défend les intérêts professionnels. Exigence du diplôme, compétence, éthique, indépendance sont des valeurs fortes requises par le marché et l'environnement économique. Elles sont le meilleur atout concurrentiel de nos cabinets. Pour les promouvoir et les défendre, l'IFEC, premier syndicat patronal de la profession comptable libérale, s'engage.



Servir

L'IFEC œuvre au quotidien pour affirmer, enrichir et dynamiser son offre de services. Ainsi, il propose des outils afin d'aider les confrères à vivre l'évolution de leur environnement comme une opportunité et non à la subir comme une fatalité. Toutes les actions de l'IFEC sont menées dans un souci de proximité et d'efficacité. Elles sont le fruit de l'engagement de confrères bénévoles.



Anticiper

Un projet d'avenir ambitieux pour la profession, dynamisé par la diversité des modes d'exercice (libéral ou salarié) et des tailles de cabinet. Une veille permanente, des prises de position politiques fortes et claires sur les enjeux majeurs de la profession comptable. Des séminaires de réflexion, points de rencontre et d'échanges des élus. Une démarche prospective anticipant le futur cadre d'exercice du métier. Des actions pour l'intégration des jeunes dans la profession.



Représenter

Promouvoir les spécificités de l'exercice professionnel au sein d'organismes professionnels européen (Accountancy Europe) et international (IFAC). Mener des actions de lobbying offensives auprès des pouvoirs publics et de promotion de la profession auprès des médias. Assurer la défense des intérêts de la profession auprès de la CPME et du MEDEF. Conduire la négociation de la convention collective avec les syndicats salariés. Maîtriser la gestion des retraites au sein de la CAVEC.

REPRÉSENTER ET DÉFENDRE LES INTÉRÊTS MATÉRIELS ET MORAUX DE SES ADHÉRENTS

Au quotidien, l'IFEC défend la première de ses valeurs: représenter ses membres et défendre leurs intérêts, tant par l'organisation des services internes en matière d'influence, de veille, de production d'outils, que par la coordination de l'action de ses représentants élus dans les Conseils Régionaux de l'Ordre et dans les Compagnies Régionales de Commissariat aux Comptes. Tous ces représentants agissent au quotidien pour l'intérêt de la profession et donc de leurs membres.



La délégation patronale

L'IFEC, en tant qu'**acteur principal de la négociation des accords et avenants à la Convention collective**, est représenté par une Délégation patronale, à l'image des cabinets représentés.

Siégeant au sein de la Commission paritaire qui représente la Branche professionnelle, la **Délégation patronale IFEC est composée de six membres** issus de cabinets de toutes tailles dont une **Directrice des Ressources Humaines et un Responsable des Affaires Juridiques**. La Délégation patronale IFEC est présidée par Laure CAU, expert-comptable et commissaire aux comptes.

La principale mission de la Délégation patronale IFEC est la négociation, avec les autres partenaires sociaux, des conditions d'emploi et de travail, la politique salariale et la formation professionnelle applicable dans la Branche des experts-comptables et des commissaires aux comptes.

La Délégation patronale IFEC assure aussi, avec les autres partenaires sociaux, la **représentation des cabinets de la branche auprès des pouvoirs publics**.

Contact : juridique@ifec.fr



La Délégation patronale IFEC, grâce à l'engagement et la passion des professionnels qui la composent, est fière de porter votre voix et défendre vos intérêts dans les plus hautes instances paritaires de notre Branche professionnelle.



INFORES est une association créée en 1979 dont le rôle est **d'informer et d'accompagner les experts-comptables et les commissaires aux comptes**, notamment sur les problématiques liées à la responsabilité professionnelle. L'association intervient **sur tout le territoire**, répond à tous les professionnels, avec ou sans étiquette syndicale.

En tant que membre fondateur, l'IFEC est représenté au sein de l'association INFORES par des conseillers et confrères passionnés qui sont à votre écoute pour vous assister.

Contact : juridique@ifec.fr

L'assistance juridique et sociale

Notre service juridique répond à trois missions essentielles : **le conseil, l'accompagnement et l'orientation des adhérents de l'IFEC.**

Conseil et Accompagnement

- Consultations juridiques (relations individuelles et collectives du travail)
- Audit conformité sociale (documents juridiques et pratiques des cabinets)
- Bibliothèque de modèles actualisés

Veille juridique

- Circulaire sociale
- Lettre sociale mensuelle et flash social

Au cœur de la négociation de branche

Information en temps réel des cabinets sur l'évolution des dispositions de la Convention collective.

Conférences thématiques et webinaires

Réunions d'actualité, en partenariat avec des intervenants qualifiés.

L'AUDIT SOCIAL DE CONFORMITÉ

L'audit social de conformité vise notamment à effectuer une vérification des clauses essentielles de vos contrats de travail (coefficient et niveau hiérarchique du salarié, temps de travail, rémunération, non concurrence, respect de clientèle, temps de trajets, confidentialité etc...), ainsi que des relevés d'heures ou de jours de travail prévus dans la convention collective.

Ce service est également destiné à vous fournir une aide rédactionnelle lors de l'embauche de vos collaborateurs (rédaction des contrats de travail des cadres au forfait-jours ou des experts-comptables salariés), ou au moment de la rupture du contrat de travail.

Il peut s'agir également d'aider le cabinet à mettre en œuvre une nouvelle politique RH au sein d'un service, en élaborant par exemple un calendrier prévisionnel de modulation du temps de travail, ou en rédigeant des accords collectifs de gestion du temps de travail.

Enfin, le cabinet peut faire vérifier les conditions de formalisation des entretiens annuels obligatoires (entretien professionnel, forfaits-jours, stagiaires, retours de congés maternité etc...).

Quelles sont nos garanties ?

Nous assurons la stricte confidentialité de nos échanges. Toutes nos interventions donnent lieu à la signature d'une lettre de mission spécifique.

En outre, nos prestations sont couvertes par une assurance de responsabilité civile professionnelle.

Comment bénéficier d'un audit ?

Nous vous invitons à nous contacter à l'adresse suivante : **juridique@ifec.fr**.

Il est possible, pour un premier rendez-vous, de vous rencontrer à votre cabinet ou de vous recevoir dans nos locaux.

Contact : juridique@ifec.fr



L'IFEC Formation accompagne les professionnels du monde de l'entreprise, de l'expertise comptable et du commissariat aux comptes et reste attentif aux évolutions de la profession, aux nouvelles tendances, aux mutations technologiques et réglementaires.

1. Formation en commissariat aux comptes

- Déploiement de formations à distance accessibles tout au long de l'année.
- Organisation de sessions en présentiel sur un format de 20 heures, concentrées sur le dernier trimestre 2025.

- Programme de 12 jours de formation certifiant SKE-MA conçu et animé par des experts en format présentiel pour favoriser la mise en réseau.
- Sessions de coaching individuel à l'issue de la formation.

3. Séminaires de formation en régions

- Mise en place de séminaires immersifs sur un format de 2 à 3 jours, permettant aux participants d'approfondir leurs compétences dans un cadre propice aux échanges et au développement professionnel.

**Le catalogue de l'IFEC
Formation est disponible
ici**



Les actions IFEC

La défense de notre profession

L'IFEC se mobilise auprès des pouvoirs publics pour défendre la profession qu'il s'agisse de son statut, de ses droits et intérêts, de la reconnaissance du métier... L'IFEC défend également les intérêts de la profession en matière de convention collective.

Une assistance juridique

L'IFEC propose un accompagnement au quotidien : consultation Social & RH, audit social de branche, modèles de documents comme le contrat de travail et des outils de communication : Flash social, circulaire sociale, lettre sociale...

Des formations certifiées

L'IFEC Formation, via l'IFOR, Institut de formation certifié QUALIOPI et AFNOR NF, propose un large spectre de formations en fiscalité, audit, conseil patrimonial, communication etc.

L'IFEC Formation, c'est 8 000 heures de formation par an.

Des événements enrichissants et conviviaux

L'IFEC organise régulièrement des rencontres et des webinaires sur les sujets d'actualité : l'IA, la numérisation, la facture électronique, la simplification, la RSE, la gestion de patrimoine, la fiscalité etc.

Il organise également en régions des moments d'échanges conviviaux lors de « mardis de l'IFEC » mais aussi des salons, des conférences, des séminaires et son congrès tous les deux ans.

Des outils

L'IFEC diffuse à ses adhérents diverses publications telles que les informations juridiques et sociales, l'IFEC MAG, l'IFEC'INFO, le Fil Presse, les mailings événementiels, les invitations aux Mardis de l'IFEC, etc...



Après un Congrès haut en couleurs à Deauville en juillet 2024, l'IFEC était présent au **Challenge Voile** en août, aux **Universités d'Été** de Paris en septembre mais aussi aux **Assises de la CNCC** et au **Congrès de l'Ordre**. En 2025, l'IFEC sera présent à tous les événements de la profession !



Des rendez-vous...

L'IFEC organise de nombreux webinaires, salons et conférences, séminaires, Mardis de l'IFEC, apéros PACIOLI, weekend de ski... Des moments conviviaux et de partage !



Cavec

La Cavec est la caisse de retraite dédiée à la profession dont les carrières atypiques, avec une formation longue, nécessitent un dispositif adapté aux parcours des professionnels. Ainsi, le taux de rendement élevé permet d'amortir l'entrée tardive dans la profession en servant des droits supérieurs à d'autres régimes.

Par ailleurs, la profession est caractérisée par une forte culture entrepreneuriale. Pour l'aider, la Cavec ajuste de manière fine ses niveaux de cotisations, propose des options comme la possibilité de cotiser dans une classe supérieure, pour les travailleurs non-salariés ou les salariés, ou le rachat de points dès 50 ans, afin de rattraper les périodes de moindre cotisation.

En étant totalement engagés aux côtés des chefs d'entreprise, comme ce fut le cas lors de la crise Covid, ainsi qu'au côté des cotisants Cavec, les experts-comptables et commissaires aux comptes jouent pleinement leur rôle de proximité et de sécurité, et sont plus que jamais les indispensables experts de l'économie. Eux-mêmes soumis aux aléas de la vie en tant que population majoritairement indépendante, les experts-comptables et commissaires aux comptes bénéficient en tant que travailleurs non salariés d'une protection sociale de haut niveau en cas de coup dur, qui comprend notamment le versement d'indemnités journalières en cas d'arrêt de plus de 90 jours, celui d'un capital et d'une rente enfants en cas de décès, d'une pension en cas d'invalidité ou encore un fonds social, créé pour les affiliés en difficulté.

Une caisse à l'image de la profession

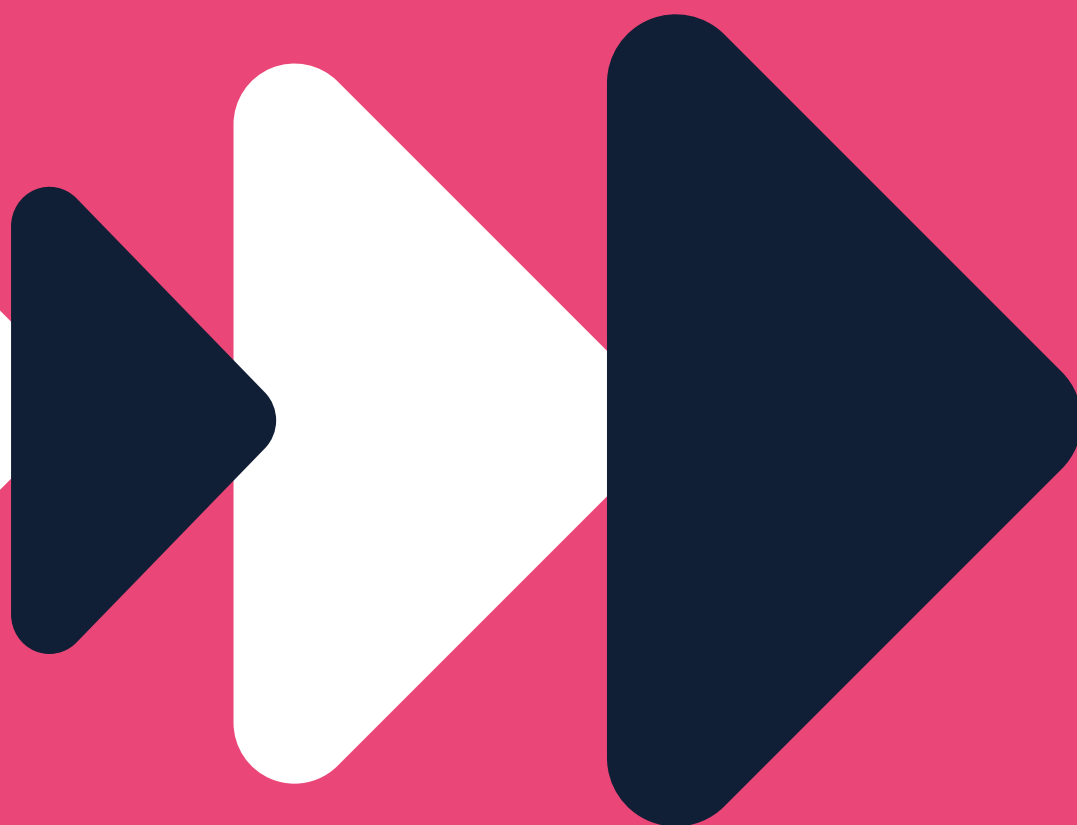


active

Gouvernée par la profession pour la profession, la Cavec a bâti au fil des années, avec constance et détermination, un système de retraite et de prévoyance solide, pérenne et efficace.



Une caisse à l'image de la profession



active

Gouvernée par la profession pour la profession, la Cavec a bâti au fil des années, avec constance et détermination, un système de retraite et de prévoyance solide, pérenne et efficace.

Cavec



**Entre
jefacture.com
et vous,
c'est parti
pour durer !**

Opérationnelle depuis cinq ans,
la plateforme jefacture.com est utilisée quotidiennement
par des milliers de cabinets d'expertise comptable
et leurs clients. Rassurant, non ?